INSTRUCTION MAINTENANCE AERONAUTIQUE ET AUTOMOBILE

## MC AU BAC PRO AERO OPTION A.M.P. TB1.2 □

## **CONTRAT FINANCIER 2025-2026**

		Interne □ Pension complète (3 repas/jour)	Interne-Externé ☐ Logement sans repas uniquement pour les majeurs ou cas d'allergies alimentaires justifiées par un certificat médical	Demi-pensionnaire	Externe □		
IMAA	Hébergement* + restauration (14.8 semaines)	176€*14.8 = 2604.80 €	124€*14.8 = 1835.20 €	65€*14.8 = 962 €	-		
4	Cotisation à l'Association	100 €	100 €	100 €	100 €		
	Frais PART 147	500 €	500 €	500 €	500 €		
	Aide OPCO à déduire	-51€*14.8 = -754.80 €	-24€*14.8 = -355.20 €	-15€*14.8 = -222 €			
	Total	2'450 €	2'080 € régime souhaité)- Supplément v	1'340 €	600 €		
financie	Les calculs, ci-de *A ce jour, la M. officiel du. L'Association MF	es externes : pas de salle essus, sont effectués ave F.R. se réserve le droit de FR Cruseilles - I.M.A.A. ne lues. En cas de non-n	ec le tarif connu. e les modifier selon les p e peut fonctionner corre	plannings de formatio ctement sans le règle	n et des tarifs ement régulier		
	des sommes dues. En cas de non-paiement et après deux rappels nous procéderons au recouvrement par voie judiciaire ; les frais étant à la charge des familles conformément à la loi en vigueur.  Un échéancier vous sera adressé en début d'année scolaire.						
ontrat	<u>PRELEVEMENT AUTOMATIQUE OBLIGATOIRE :</u> Les règlements seront prélevés le 05 de chaque mois (du 05 octobre au 05 juillet inclus)						
Ö	Merci de joindre un RIB Avant pris connaissance des conditions financières proposées par la M.F.R., je m'engage à régle						

## PRELEVEMENT AUTOMATIQUE OBLIGATOIRE: Les règlements seront prélevés le 05 de chaque mois (du 05 octobre au 05 juillet inclus).

Merci de joindre	un RIB	
Ayant pris conna	issance des conditions financ	cières proposées par la M.F.R., je m'engage à régle
les factures et à	respecter les échéances de	règlement durant toute la durée de la formation.
Fait à	, le	
	(Faire précéder de l	la mention lu et approuvé)
	Signature des Parents	Signature de l'élève





Version: Date:

## **ADHESION A L'ASSOCIATION**

La MFR Cruseilles – I.M.A.A. comme toutes les MFR de France est une association de parents, de maîtres de stage, d'apprentissage, et ce depuis sa création.

Cette forme statuaire implique donc une cotisation pour pouvoir inscrire votre enfant en MFR et celle- ci s'élève à 100 € par année scolaire.

La cotisation est **obligatoire** et devra être jointe au dossier d'inscription.

Aussi, vous devenez « adhérents » de l'association de la MFR, ce qui vous permet d'une part de recevoir la revue trimestrielle destinée aux familles « Le Lien des Familles » et d'autre part de participer à la vie et gestion de la MFR par le biais de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration.

L'adhésion à l'Association vous engage à :

- Envoyer votre enfant régulièrement aux sessions organisées par la Maison Familiale Rurale (cours et autres activités de formation),
- Participer activement à l'association et notamment aux réunions de parents et à l'Assemblée Générale,
- Envoyer votre enfant en stages obligatoires et lui donner l'aide et le temps nécessaire à sa formation.

Je soussigné(e) Nom-Prénom du représentant légal :							
Pour l'élève	en classe de						
Adhère à l'Association de la MFR Cruseilles – I.M.A.A. et verse une cotisation de 100 €.							
Fait à	le						
(Faire	e précéder de la mention Lu et Approuvé)						
Signature des Parents	Signature de l'élève						



